

# Une action de lobbying réussie : le coffret de billets 2010 des Amis de l'Euro

*L'association des Amis de l'Euro (www.amisdeleuro.org), association numismatique savante et européenne, a pour vocation de favoriser au mieux la constitution des collections de pièces et billets en euros de ses adhérents en particulier, et du public de manière plus générale.*

Ponctuellement, l'association est amenée à procéder à des actions de lobbying afin de défendre ou de mettre en lumière les intérêts des collectionneurs auprès des pouvoirs publics nationaux ou communautaires. Par ailleurs, depuis 2007, l'association édite un « collector » chaque année afin de fédérer les adhérents autour de l'association et de son activité.

L'année 2010 marquait le 60<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, pierre angulaire de la construction européenne. Le Bureau de l'association souhaitait développer un « collector » afin de commémorer cet événement.

L'association a fait d'une pierre deux coups en proposant à ses adhérents un coffret original contenant quatre billets commémoratifs, créations d'artistes européens, ainsi qu'un billet de 5 € de la première série de billets. Pour information, la première coupure de la seconde série était prévue pour début 2011 ; il semble que l'émission de celle-ci soit reportée au moins jusqu'en 2013. Mais ce coffret marque également l'opportunité pour l'association de promouvoir l'idée de futurs billets commémoratifs de circulation en euros auprès des autorités monétaires européennes.

## I) L'événement : la déclaration de Robert Schuman

La déclaration du 9 mai 1950 ou « déclaration Schuman », est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne.

Elle a été prononcée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, à Paris. Mais c'est Jean Monnet, premier commissaire au Plan, qui est à l'origine de l'idée de la création d'une organisation européenne chargée de mettre en commun les productions françaises et allemandes de charbon et d'acier.

La conclusion de cette déclaration sera la signature, le 18 avril 1951, du traité de Paris, qui fonde la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entre six États européens.

## II) Le projet AD€

Le projet de l'association avait une double finalité. Elle souhaitait proposer des créations artistiques originales à ses adhérents et promouvoir en même temps l'idée d'un billet commémoratif de circulation en euros.

Afin de créer les quatre billets commémoratifs du set et de la série, l'association a fait appel à deux graphistes européens, Fabrizio Annovi et Olivier Bocquet.

Fabrizio est un artiste italien qui a été formé à l'école des Beaux-Arts de Modène « A. Venturi », sa ville d'origine. Graphiste professionnel, il a notamment travaillé comme graphiste dans un cabinet d'architecte. Il

est connu des collectionneurs pour avoir réalisé en 3 D sur son site des pièces euro fantaisies. A titre accessoire, Fabrizio a également créé une médaille pour les quarante ans de la revue numismatique italienne *Cronaca numismatica* ; il est également le dessinateur de la « médaille touristique » réalisée en 2009 par les AD€.

Olivier Bocquet est un directeur artistique et designer « free-lance » basé en banlieue parisienne, à La Garenne-Colombes. Olivier a également suivi une formation artistique dans l'enseignement supérieur. Il a ensuite créé sa société « Cap interactive », spécialisée dans la communication publicitaire et institutionnelle. Sur le plan numismatique, il a réalisé plusieurs projets de médailles pour le compte de la Monnaie de Paris. Sa dernière réalisation numismatique est une médaille commémorative réalisée pour le compte de l'IEDOM, institut monétaire émetteur pour les territoires d'Outre-mer français.

L'association a volontairement tenu les projets de chacun des dessinateurs secrets pour l'autre. Le cahier des charges était minimaliste afin de ne pas freiner la créativité des deux artistes.

Les AD€ ont imposé la présence des éléments suivants :

- un hologramme afin de rendre la contrefaçon plus difficile ;
  - le logo des AD€ ;
  - le drapeau européen ;
  - les mentions légales indiquant que ces billets commémoratifs ne peuvent constituer des moyens de paiements légaux ;
  - un numéro individuel propre sur chaque billet ;
- L'impression devait également être quadrichrome.

L'association AD€ a émis quatre cents coffrets et deux cent cinquante séries. Seuls les adhérents pouvaient se porter acquéreurs de ces collectors par le biais d'une souscription interne à l'association. Ce système a permis à l'association de financer l'ensemble de l'opération en autofinancement grâce aux adhérents.

Plusieurs mesures ont été prises afin que ces billets n'apparaissent pas comme des contrefaçons. La valeur faciale est exprimée en « EURO-PA », référence à un monnayage des années 1930, lui aussi purement commémoratif et n'ayant jamais circulé. Les dimensions du billet sont celles d'un billet de 5 € augmentées de 20 %. Le papier finalement retenu est un papier plus rigide que le papier fiduciaire.

Les deux artistes ont retenu un portrait de Robert Schuman pour illustrer le recto de leurs différents projets.

Les projets n° 1 d'Olivier Bocquet et n° 2 de Fabrizio Annovi proposent un portrait 3/4 droit de face.

Le projet n° 1 de Fabrizio présente un portrait de face avec des lunettes sur fond bleu.

Le projet n° 2 d'Olivier présente un portrait 3/4 gauche de face. Il y a donc eu un consensus sur le choix de l'illustration du recto par les deux créateurs.

Pour le verso, le choix de l'illustration a été plus large.

Pour son premier projet, Olivier a retenu une photo officielle de Robert Schuman prononçant le discours du 9 mai 1950 avec en fond la carte de l'Europe.

Pour son second projet, il a illustré le revers avec une photo retravaillée de la maison familiale des Schuman de Scy-Chazelles, à proximité de Metz. A noter la présence d'un musée sur place dont nous ne saurions trop vous recommander la visite.

Fabrizio a retenu pour illustrer le verso de son premier projet une photo de la salle des Horaces et des Curiaces du Capitole, ainsi que quelques notes de l'hymne européen.

Pour son second projet, il a illustré le verso de son billet par un chêne, symbole de la force du système euro et de la prospérité afférente recherchée par les pères fondateurs de l'Europe.

A travers cette émission, l'association souhaite attirer l'attention des autorités monétaires sur l'opportunité de mettre en circulation des billets commémoratifs de 5 €. Il semble en effet souhaitable aux AD€ de développer en ces temps de crise une symbolique européenne forte. Adopter cette symbolique européenne au travers d'émissions monétaires papier serait un excellent vecteur de promotion de l'image d'une Europe unifiée et solidaire.

D'un point de vue économique, ces coupures seraient moins coûteuses pour la BCE que des coupures de 1 ou 2 €, tant au niveau de la conception et de la fabrication de l'émission initiale qu'au niveau du coût de remplacement.

Enfin, du point de vue purement numismatique, ce serait une réelle opportunité de développer les vocations de collectionneurs de billets. N'en a-t-il pas été ainsi depuis 2004 pour les coupures métalliques ? Il est clair en ce domaine que c'est la collection des pièces de 2 € commémoratives qui tire vers le haut le reste de la collection des euro-coupures.

En conclusion, les retours des adhérents ont été très positifs, tant devant l'originalité du projet que de son rendu artistique et très travaillé. Les AD€ ont également reçu des retours officiels, notamment de la Fondation Robert Schuman et de la Monnaie de Paris, eux aussi très positifs. Les espérances sont donc comblées !

### III) Les autres coffrets des AD€

Le premier coffret émis par l'association a vu le jour en 2007 ; il était à l'effigie des 50 ans du Traité de Rome et contenait les pièces de 2 € des six pays fondateurs de l'Union européenne.

Le coffret 2008 commémorait, quant à lui, le 120<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Jean Monnet et le 20<sup>e</sup> anniversaire du transfert de ses cendres au Panthéon.

En 2009, l'association n'a pas manqué de célébrer les 10 ans de l'Euro en émettant un coffret contenant les vingt pièces de 2 € « Union économique et monétaire » ainsi que la médaille spécifiquement réalisée pour l'occasion.

En 2010, outre le coffret de billets présenté ci-avant, l'association a réalisé un coffret à son effigie permettant de ranger les cinq pièces en argent de la série « Semeuse ».

Et pour 2011 ? Vous le saurez très prochainement sur le forum des AD€ ! Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que le coffret 2011 devrait contenir deux pièces de 2 € et une médaille exclusive, le tout dans un format tout à fait original...

Fabrice Rolland



Coffret de billets 2010 des Amis de l'Euro



Fabrice Rolland est bénévole de l'association « Les Amis de l'Euro », la plus grande association numismatique par son nombre d'adhérents (plus de 1 400 à ce jour). Site : [www.amisdeleuro.org](http://www.amisdeleuro.org)